



No de résolution
ou annotation

22CE-018

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 12 mai
2020 en séance virtuelle.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer,	parent, président
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Valérie Latulippe	enseignante
Tara Moar	parent, représentant de la communauté
Catherine Olivier	enseignante
Alain Roy,	représentant du service de garde
Catherine Salois	enseignante
Mélissa St-Pierre	parent
Frédéric Tracey,	parent, vice-président
Lilianne Ward	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Nancy Duranleau, directrice de l'école

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Catherine Olivier d'approuver la nomination de Lilianne Ward à titre de secrétaire d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Catherine Olivier d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

**4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER
2020**

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit d'adopter le procès-verbal du 4 février 2020.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

22CE1920-038

22CE1920-039

22CE1920-040



No de résolution
ou annotation

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Martin Boyer remercie le personnel pour l'organisation de la rentrée, les communications aux parents, la vidéo. Il mentionne que nous devons probablement apprendre à vivre avec la COVID. Ses enfants étaient enchantés de cette nouvelle rentrée.

7. INFORMATIONS SUR LA RÉORGANISATION SCOLAIRE, NOUVEAU MODE DE FONCTIONNEMENT DEPUIS LE RETOUR EN CLASSE DES ÉLÈVES

Madame Nancy Duranleau fait un suivi sur la première journée. Tout s'est passé de façon très harmonieuse. Les enfants étaient calmes et bien préparés. Les choses se sont passées mieux que souhaitées. Les élèves sont travaillants, ils avaient hâte de faire des mathématiques et du français. Sur 85 élèves qui étaient inscrits, 64 se sont présentés. La semaine prochaine, il devrait avoir 68 élèves. Pour l'instant, nous n'avons pas à revoir ou ajouter des groupes. Elle tient à remercier les membres du personnel pour l'ouverture dont ils ont fait preuve dans toute cette réorganisation et un merci tout spécial à Madame Caroline Monette pour l'organisation des activités dans la cour d'école pour les récréations et pour les dîners. Le matériel utilisé à l'extérieur est désinfecté. Présentement, le personnel est à planifier le soutien à distance. L'école a envoyé un sondage afin de connaître les besoins informatiques des élèves qui sont à la maison.

Pour les bulletins, les notes ne seraient pas en pourcentage mais sous forme de mention par exemple, Réussi, Non réussi, À poursuivre. Il n'y aurait pas d'évaluation finale. La passation des élèves au niveau suivant serait basée sur ce qui avait été fait jusqu'au 12 mars. Pour les apprentissages, il faut prioriser la consolidation et les savoirs essentiels en français et en mathématique.

Madame Catherine Salois en profite pour remercier Madame Nancy Duranleau, la directrice, pour son leadership et son soutien.

8. BILAN FINANCIER : LEVÉE DE FONDS, DONNS, CAMPAGNE DE FINANCEMENT ET DISTRIBUTION DES REVENUS DANS LES FDS

Il ne sera pas possible de faire une nouvelle campagne de financement d'ici la fin de l'année. Le montant de la ville reste à venir. Il manque un peu plus de 4 000 \$ pour combler le montant du programme international.

Dans le contexte actuel, le programme international est en pause, l'attention est portée vers l'apprentissage des élèves. Les modules ne sont pas une priorité présentement. Pour économiser de l'argent du budget de l'école internationale, Madame Catherine Olivier suggère de ne pas travailler la journée où elle devait faire de la coordination. La direction doit vérifier avec la commission scolaire si cette option est possible car une personne est sous contrat.

Il est proposé d'attendre de voir si la Ville versera le montant de 7 500\$ avant de décider du pourcentage qui sera attribué au fonds à destination spéciale pour les activités. La décision est donc reportée à la prochaine rencontre.

9. AVENIR DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR 2020-2021

Monsieur Martin Boyer prend la parole et mentionne qu'un bon bout de chemin a été fait depuis décembre. D'autres alternatives ont été étudiées.



No de résolution
ou annotation

Le programme international ne correspond plus à notre réalité avec la distanciation, l'interdiction de contact humain. Ce qui rend difficile la réalisation des modules. De plus, 61% des élèves ne sont pas de retour à l'école. Jusqu'à la fin de la présente année, les énergies seront mises sur la consolidation. Pour toutes ces raisons, Monsieur Martin Boyer propose de voter pour l'arrêt du PEI jusqu'à la fin de la présente année scolaire afin de prioriser les matières importantes. Nous vivons une situation hors normes et nous devons nous concentrer sur la fin de l'année.

La direction mentionne qu'il n'y aurait pas de conséquence vis-à-vis l'IB si le programme ne se poursuit pas. Notre seule responsabilité est de payer les frais engagés. Aussitôt la résolution écrite, nous n'aurons plus à effectuer les modules exigés par le programme international.

Suite à la décision, une communication devra être envoyée aux parents.

Considérant que le programme international ne s'insère pas dans notre réalité actuelle

Considérant que le contexte actuel de la Covid-19 ne permet pas le contact entre personnes, le travail d'équipe n'est donc pas possible

Considérant que les modules de recherches ne pourront être faits dû à la fermeture de la bibliothèque et du laboratoire informatique

Considérant que 61% des élèves ne sont pas présents à l'école

Il est proposé par Catherine Olivier et appuyé par Caroline Lanctôt-Benoit d'interrompre l'enseignement du programme international à compter du 13 mai 2020 dû aux présentes conditions hors normes liées à la pandémie. Le conseil d'établissement recommande qu'un enseignement régulier tenant compte des nouvelles normes de la santé publique et du ministère de l'éducation soit préconisé.

22CE1920-041

Adopté à l'unanimité

Concernant l'avenir du programme international pour l'année 2020-2021, voici quelques points entendus. Le désir des enseignants est de laisser tomber le programme international afin de pouvoir suivre les dernières formations pour en faire profiter les élèves. Au niveau des finances, le programme international est en difficulté. Les campagnes de financement, les dons et la contribution volontaire des parents ne suffisent pas pour couvrir les frais et l'implication des parents a été très limitée.

Considérant que l'arrivée de la loi 12 qui a modifié les frais pouvant être chargés aux parents

Considérant que 52% des parents ont versé une contribution volontaire cette année et que le taux n'était pas plus élevé l'an dernier

Considérant que le programme international vit d'importantes difficultés financières depuis l'an dernier

Considérant que les nombreuses campagnes de financement, les dons et la contribution volontaire des parents ne suffisent plus pour couvrir les frais liés au programme international.

Considérant le manque d'implication des parents dans les multiples campagnes de financement

Considérant l'important besoin de formation du personnel enseignant



No de résolution
ou annotation

Considérant que la philosophie pédagogique exigée par le programme international ne correspond plus aux dernières recherches sur les pratiques probantes en enseignement

Considérant que le fonctionnement de la classe est altéré dû à la situation de pandémie

Il est proposé par Catherine Salois et appuyé par Catherine Olivier d'abandonner le programme international pour l'année 2020-2021. Un retour vers le programme national sera effectué à la rentrée en septembre 2020. Le CE poursuivra sa réflexion sur l'identité et orientations futures de l'école St-Édouard et avisera les parents et membres de la communauté en temps opportun.

22CE1920-042

Adopté à l'unanimité

10. PROJECTION DE LA CLIENTÈLE 2020-2021

Présentement, nous avons 165 élèves inscrits en 2020-2021. Les demandes de loi 180 sont gérées au mois d'août par la commission scolaire. Nous ne savons pas présentement s'il y aura des mesures de réduction des groupes si la Covid persiste.

11. CALENDRIER 2020-2021

Le calendrier officiel de l'année scolaire 2020-2021 est partagé aux membres.

12. CAMP DE GYMNASTIQUE ÉTÉ 2020

Madame Isabelle Giasson a communiqué avec la direction afin d'offrir ses services en gymnastique à l'école pour cet été et à l'automne si les activités normales peuvent reprendre.

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver la tenue d'un camp de gymnastique à l'école cet été si les règles de la Santé publique le permette.

22CE1920-043

Approuvé à l'unanimité

13. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE 20-21

Puisque l'école fait partie du contrat en lien avec l'appel d'offres fait par la commission scolaire, ce sera le même studio de photographie qui viendra prendre les photos scolaires en septembre prochain, soit le studio La pomme verte.

14. GRILLE-MATIÈRES 20-21

Suite à la décision prise de ne plus faire partie de l'IB, nous devons revenir à 9 périodes de spécialistes l'an prochain. Le cours de danse et d'art dramatique en espagnol devra être remplacé par un autre cours d'art, soit la musique ou l'art dramatique. L'option du cours de musique est écartée pour des raisons d'hygiène dans le contexte actuel de la Covid à cause du prêt de matériel. Le coût rattaché à l'achat d'instruments de musique entre

35-35-02-013



No de résolution
ou annotation

22CE1920-044

aussi en ligne de compte. Le programme d'art choisi par les membres est donc l'art dramatique.

Pour le nombre de période de chaque spécialiste, il a été décidé que les élèves de tous les cycles aient 2 périodes d'anglais, 2 périodes d'art et 5 périodes d'éducation physique. Il est demandé par un membre d'éviter les périodes récompenses en anglais puisqu'un cours de moins sera donnée pour le 2^e et le 3^e cycle.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit d'approuver l'art dramatique et le nombre de période pour chacun des spécialistes tel que ci-haut mentionné.

Approuvé à l'unanimité

19h30 – Une prolongation de 15 minutes est proposée par Monsieur Martin Boyer.

15. DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

À revoir à la prochaine rencontre.

16. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE

35-35-02-014

Le sondage pour les heures d'ouverture du service de garde est présenté aux membres. Alain Roy propose de garder l'ouverture du service de garde à 7h15 car très peu d'élèves utilisent le service de garde avant cette heure-là. Le coût annuel serait trop élevé à rencontrer puisque le service de garde doit s'autofinancer.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Catherine Olivier d'approuver que le service de garde débute à 7h15.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-045

35-35-02-015

Présentation des règles de fonctionnement du service de garde pour 2020-2021. Aucun changement n'y a été apporté.

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde pour 2020-2021.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-046

17. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune information à ce point.

18. MOT DES ENSEIGNANTS ET DE LA COORDONNATRICE PROGRAMME INTERNATIONAL

Madame Catherine Olivier remercie tout le monde pour le travail phénoménal effectué.

19. MOT DE LA DIRECTION

La direction fait un retour sur le délaissement du programme international. Ce virage nous amènera ailleurs et plus loin. Elle souhaite une belle semaine des services de garde.

20. **CORRESPONDANCE**

Aucune information à ce point.

21. **MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Une rencontre virtuelle aura lieu plus tard en mai.

La prochaine rencontre du CÉ sera le 9 juin.

22. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit que la séance soit levée à 19 H 55.

Approuvé à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice



No de résolution
ou annotation

22CE1920-047